



LIFESAVING SOCIETY®
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

The Lifeguarding Experts
Les experts en surveillance aquatique

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE CANADA

Description du poste

Représentation de la Société de sauvetage Canada à l'International Life Saving Federation

- Applicable à : Représentant – conseil d'administration de l'ILS
Membre – commissions de l'ILS
Membre – comités et commissions de l'ILS
- Objectif : Appuyer les activités internationales de la Société de sauvetage Canada, au sein des commissions et du conseil d'administration de l'ILS
- Durée du mandat : La durée du mandat sera de quatre (4) ans, en alignement aux périodes entre les assemblées générales de l'International Life Saving Federation (2024-2028)
- Rapport hiérarchique : Se rapporte à la présidence du comité des relations internationales du conseil d'administration de la Société de sauvetage Canada, au secrétariat du bureau national de la Société de sauvetage et au conseil ou à la commission en question de l'International Life Saving Federation
- Responsabilités :
1. Représenter internationalement la Société de sauvetage Canada et se prononcer en son nom, selon les besoins.
 2. Agir en tant qu'ambassadeur de la Société de sauvetage Canada et agir dans l'intérêt de l'ILS et de la Société de sauvetage Canada.
 3. Remplir les fonctions de membre d'une commission ou du conseil de l'ILS comme décrit dans la description de poste et les lignes directrices ou statuts établis par l'International Life Saving Federation.

4. Répondre aux attentes du conseil ou de la commission en question de l'International Life Saving Federation.
5. Obtenir, au moyen d'une note d'information préparée en consultation avec la présidence du CRI, la position du conseil d'administration de la Société de sauvetage Canada relativement à toute question qui nécessite un vote parmi les membres du conseil ou d'une commission de l'ILS et pour laquelle chaque membre doit énoncer sa position.
6. Voter sur les enjeux internationaux de manière cohérente avec les positions officielles et approuvées de la Société de sauvetage Canada et avec les valeurs de la Société de sauvetage Canada.
7. Assister et participer à toutes les réunions du comité des relations internationales, et rendre compte des réunions et des discussions se déroulant à l'ILS.
8. Participer aux séances d'information avant les réunions et événements de l'ILS.
9. Soumettre un rapport au comité des relations internationales après chaque réunion de l'ILS. Ce rapport porte sur toutes les questions abordées et met l'accent sur les informations et les enjeux pertinents pour la Société de sauvetage Canada.
10. Compléter la planification annuelle du comité des relations internationales et diriger les discussions lors des réunions du CRI.

Le représentant ou la représentante doit :

- Avoir la citoyenneté canadienne ou sa résidence permanente.
- Être membre en règle de la Société de sauvetage Canada.
- Avoir une connaissance approfondie de la Société de sauvetage Canada; connaître et se consacrer à ses valeurs et à ses priorités.
- Comprendre l'importance et le rôle de la Société de sauvetage dans les relations et activités internationales, et s'y consacrer.
- Posséder une expérience internationale en sauvetage.
- Avoir à son actif des réalisations concrètes dans des rôles bénévoles à la Société de sauvetage Canada.
- Avoir démontré les compétences, les connaissances techniques et l'expérience nécessaire pour ce rôle.
- Avoir fait preuve d'une conduite éthique en respect du Code de conduite de la Société de sauvetage.
- Avoir fait ses preuves en matière d'efficacité, d'autonomie et de respect des échéanciers dans un contexte de supervision minimale.
- Être à l'écoute et avoir démontré la capacité à apprendre des autres.
- Rechercher le consensus, mais avoir le courage de tenir son bout au besoin.
- Partager de l'information de manière volontaire et proactive.
- Faire preuve de diplomatie et posséder une sensibilité culturelle et politique.
- Bien fonctionner dans un environnement informatisé et sans contact en personne régulier.
- Pouvoir et vouloir voyager à l'international.
- Posséder de solides habiletés en anglais, à l'oral et à l'écrit; le français est un atout.

- Être autonome en matière d'administration et de préparation de matériel et de documents de réunion.
- Accepter le rôle pour la durée du mandat.